

Les 57 nouveaux diplômés de l'ENSGTI à l'honneur

Les 57 élèves de la promotion 2017 de l'Ecole nationale supérieure en génie des technologies industrielles ont reçu leur diplôme vendredi 10 novembre dernier, des mains de leur parrain, Monsieur Didier Laporte, président de la CCI. On compte ainsi désormais, 32 nouveaux ingénieurs de l'ENSGTI en génie des procédés et 25 en énergétique.



Le très bon taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'école (2 à 3 mois, en moyenne, pour trouver un premier poste) devrait encore progresser avec cette nouvelle promotion. En effet, 50% de ces jeunes ingénieurs sont déjà embauchés dans les entreprises qui les ont accueillis en stage. 12% vont poursuivre leurs études (à l'Institut français du pétrole, à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires ou en thèse) alors que 13% terminent, dans les semaines à venir, leur stage. Les autres sont déjà en recherche active d'emploi.

La remise des diplômes, tant attendue, marque l'aboutissement de 3 années d'études à l'ENSGTI. Pluridisciplinaire, le cursus suivi, en lien étroit avec l'industrie et la recherche, a permis à ces jeunes ingénieurs de développer leur propre projet professionnel, avec des perspectives de carrière riches, variées et ouvertes sur le monde. Les opportunités sont nombreuses, et ce, dans des secteurs très variés : énergie, environnement, éco-industrie, industrie chimique, BTP construction, industrie automobile, aéronautique, agroalimentaire, pharmacie.



La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée au Pavillon des Arts, en présence des représentants de la Ville de Pau, de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, de l'Association des Anciens Elèves, ainsi que des partenaires fidèles de l'ENSGTI : ENGIE, TIGF, ARKEMA, TORAY, le pôle AVENIA, etc.

Mme Silvia Alexandrova, directrice des études a rappelé l'excellence des parcours ainsi que les mobilités à l'international de bon nombre d'entre eux.

Un dîner de gala a ensuite réuni, au Palais Beaumont, les diplômés, leurs familles, les partenaires de l'ENSGTI ainsi que les personnels enseignants et administratifs de l'école.